

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L’EST CANTAL

**NOUVELLE BENNE A LA DECHETTERIE DE RIOM-ES-MONTAGNES**

Une nouvelle benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la valorisation des meubles domestiques est en place dans la déchetterie intercommunautaire de Riom-ès-Montagnes.

**Les meubles usagés seront recyclés et non plus enfouis**

Le syndicat des Territoires de l’Est Cantal, Éco-mobilier, le Pays Gentiane, Saint-Flour Communauté ont installé début mai, des bennes dans les déchetteries intercommunautaires de Riom-ès-Montagnes, de Saint-Flour et de Pierrefort. Ces bennes sont dédiées à la collecte des Déchets d’Eléments d’Ameublement, les DEA.

Concrètement les utilisateurs de la déchetterie peuvent déposer dans cette benne : les sièges, les canapés, les fauteuils, les matelas, les sommiers, les cadres de lit, meubles de rangement vidés de leur contenu, les meubles de cuisine et de salle de bain (sans leur vasques, ni éviers ni robinetterie), la quincaillerie et les morceaux de meubles.

La benne sera collectée par un prestataire local, les meubles seront ensuite acheminés dans des centres de traitement pour être trier et réutiliser en matière recyclée ou en source d’énergie.

Quelques exemples : les meubles en bois sont broyés pour faire des panneaux de particules. Les matelas sont démantelés, pour récupérer la mousse et l’utiliser pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo. Les meubles en plastique sont triés par catégories de plastiques, broyés et transformés en billes qui servent entre autres à fabriquer des tuyaux. Les meubles rembourrés sont démantelés et utilisés comme combustibles dans les cimenteries.

Pour Pierre Jarlier, Président du SYTEC : « *Le déploiement, depuis 2016, de la filière ECOMOBILIER sur le territoire du syndicat, s’inscrit dans notre stratégie de prévention et de valorisation des déchets, et notre volonté de maîtriser au mieux, les coûts de traitement. »*

Grâce à l’installation de ces 3 nouvelles bennes 400 tonnes de déchets seront détournées des bennes de bois, d’encombrants et de ferrailles et donc de l’enfouissement sur le site des Cramades.